



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-dixième session

190 EX/39

PARIS, le 13 août 2012
Original anglais

Point 39 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA : APPLICATION DE LA DÉCISION 189 EX/20

Résumé

Le présent document est soumis en application de la décision 189 EX/20. Il récapitule les progrès accomplis par l'UNESCO depuis la 189^e session du Conseil exécutif en ce qui concerne l'aide à la reconstruction et au développement de la bande de Gaza.

Le présent document n'a aucune incidence financière ou administrative. Aucune décision n'est proposée.

1. Le présent document complète le document 190 EX/38 et fait le point sur la réponse apportée par l'UNESCO à la situation humanitaire dans la bande de Gaza depuis la 189^e session du Conseil exécutif. Il couvre la période allant de janvier à juillet 2012. Toutes les activités ont été mises en œuvre par l'intermédiaire de l'antenne de l'UNESCO à Gaza, qui se trouve dans les locaux du PNUD à Gaza et relève de la supervision directe du Bureau de l'UNESCO à Ramallah.

ÉDUCATION

2. Le programme de soutien d'urgence à la reconstruction du secteur de l'éducation à Gaza, désormais opérationnel, a fait l'objet d'une évaluation externe en janvier-février 2012. D'après cette évaluation, les interventions ont été pertinentes et adaptées à la situation d'urgence à Gaza car elles ont bénéficié de leur intégration dans une perspective sectorielle et ont répondu aux besoins de sous-secteurs autres que les domaines prioritaires, notamment l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Les interventions ont en outre été jugées innovantes du fait qu'elles ont lié les enjeux relatifs à l'éducation et à la protection dans le cadre d'une action fondée sur l'école/la communauté et s'appuyant sur les Normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), ce qui a conduit à la formulation du programme de réduction des risques de crise et de catastrophe pour les écoles de Gaza. Tous ces projets ont réussi à atteindre leurs objectifs et – ce qui est encore plus important – ont été conçus dans la perspective stratégique à long terme de mettre en place un système éducatif résilient tout en faisant en sorte que les bénéficiaires des projets, que ce soit les établissements scolaires ou le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, se les approprient.

3. Grâce aux contributions financières de S. A. Cheikha Mozah Bint Nasser du Qatar et de la Banque islamique de développement, les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- (a) **Soutien à l'enseignement supérieur.** La livraison et l'installation du matériel et des équipements destinés aux facultés de sciences de deux universités à Gaza ont enregistré des retards dus au blocus actuel, mais le projet était pratiquement achevé fin juin 2012.
- (b) **Les écoles comme zones de sécurité.** Ce programme de réduction des risques de crise et de catastrophe a couvert 29 des écoles les plus vulnérables à Gaza grâce à un plan intégré de formation et de développement communautaire combinant des volets éducation et protection. Tous les partenaires sont disposés à poursuivre leur collaboration pour couvrir les 50 écoles les plus vulnérables restantes.

4. Il est éminemment important de rendre les écoles plus sûres étant donné les graves conséquences pour la vie et le bien-être des enfants palestiniens comme israéliens. Selon les informations recueillies par le Groupe de travail sur la protection concernant les graves violations commises contre les enfants, dont l'UNESCO est membre, 26 enfants auraient été blessés pendant la période considérée dans le présent document (informations disponibles pour janvier-février 2012). Quatre cas d'attaques contre des écoles et six cas de refus de l'accès à l'éducation ont aussi été enregistrés. Par ailleurs, l'UNESCO a reçu des autorités israéliennes des données et informations selon lesquelles les enfants vivant dans le sud d'Israël souffrent des effets néfastes d'une exposition constante à des attaques de missiles tirés depuis Gaza, tant au niveau de leur développement que de leur bien-être émotionnel et psychologique et de leurs aptitudes scolaires.

5. L'UNESCO a continué de soutenir la communauté de pratique sur les Normes minimales de l'INEE, établie à Gaza dans le cadre du programme. Les bénéficiaires de ce programme ont participé à une formation similaire organisée en Cisjordanie par le Pôle Éducation et ont fait partie de l'expérience de Gaza. D'autres informations sur ce point figurent dans le document 190 EX/38.

6. Le Comité directeur pour le partenariat UNESCO/Bureau de Son Altesse sur l'éducation dans les régions touchées par un conflit s'est réuni à Paris le 3 juillet 2012. Les réalisations des cinq projets qui sont sur le point de s'achever à Gaza ont été présentés. Les actions de l'UNESCO ont été jugées pertinentes et efficaces, notamment en ce qu'elles apportent une forte valeur ajoutée en jetant une passerelle entre l'intervention humanitaire et l'intervention en faveur du développement. L'aide financière nécessaire à une participation durable n'est cependant pas encore acquise.

CULTURE

7. Un appui technique pour la conservation du site archéologique du monastère de Saint-Hilarion/Tell Umm Amer à Nusseirat, financé par le Gouvernement suisse, a accusé un retard de cinq mois, une équipe d'experts internationaux s'étant vu refuser l'accès à la bande de Gaza. Cela a engendré une situation alarmante sur place, en particulier durant l'hiver, lorsque des pluies torrentielles se sont abattues sur la zone fouillée. Le problème a été résolu en avril 2012 et, après la reprise des missions d'experts, les activités sur site ont bien progressé.

8. Dans le cadre du Programme conjoint du F-OMD, la coopération entre l'UNESCO et ONU-Femmes a donné d'importants résultats concernant le renouveau d'un artisanat de qualité dans la bande de Gaza, l'accent étant mis sur les bijoux et autres objets d'artisanat traditionnels.

COMMUNICATION et INFORMATION

9. La célébration, au niveau local, de la Journée mondiale de la liberté de la presse a eu lieu à Gaza, où près de 80 participants ont débattu du cadre juridique et éthique du journalisme. Dans ce contexte, et avec l'appui de Canal France International, quatre participants palestiniens se sont joints à la principale commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, organisée à Tunis.